

Matières récupérées à l'Écocentre de Matane

Le service de récupération est gratuit pour les particuliers qui apportent eux-mêmes leur matières triées. Des frais de 5\$ sont demandés pour les écrans de téléviseur ou d'ordinateur. Lorsque le matériel apporté est pêle-mêle, des frais de 40\$/tonne sont demandés.

-Résidus de construction:

bardeau d'asphalte, bois traité, peinturé, teint, aspenite, panneau aggloméré, palette de bois, etc.

-Résidus métalliques:

électroménagers pièces de métal, cuivre acier inoxydable, aluminium

-Résidus verts:

gazon, herbes, feuilles, branches d'arbres

-Matériaux secs:

brique, terre, béton

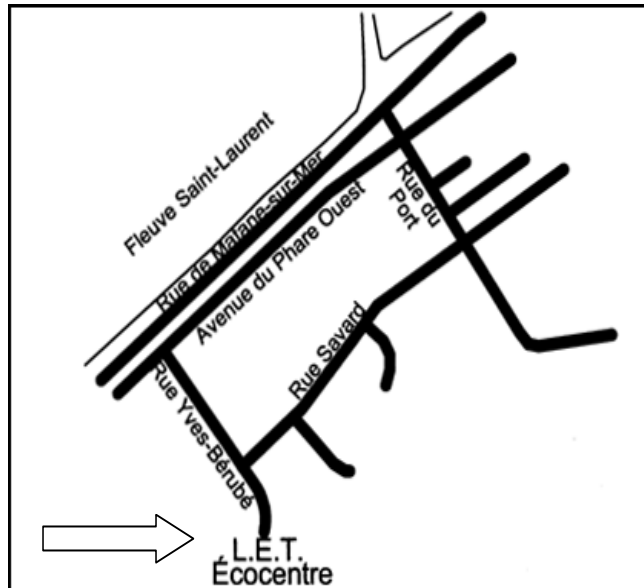
-Résidus dangereux:

peinture, huiles usées, filtres et contenants d'huile, batteries de toute sorte, bonbonnes de propane vides, cartouches d'imprimante, ampoules fluocompactes et fluorescentes

-Appareils de technologies de l'information et des communications:

ordinateurs, écrans d'ordinateurs, téléviseurs, lecteurs dvd et vidéo, serveurs, périphériques (claviers, souris, imprimantes, fils), téléphones cellulaires

Écocentre Où le trouver?



Besoin d'une alternative ?

La Co.Mode Verte, située sur l'avenue St-Jérôme, accepte aussi plusieurs de vos vieux articles. Renseignez-vous ! www.lacomodeverte.com

Hydro-Québec peut aussi se charger de certains de vos vieux électroménagers encore fonctionnels. Vérifiez ce qui vous convient le mieux ! www.hydroquebec.com

Aidez nous à préserver notre environnement

MRC de Matane

145, rue Soucy
Matane, Québec
G4W 2E1

Téléphone : (418) 562-6734

www.mrcdematane.qc.ca

Aidez nous à préserver notre environnement



En éliminant les

Dépotoirs & sauvages



Dépotoirs sauvages: *Un fléau pour la faune et la flore !*

Plusieurs types de déchets sont rejetés dans l'environnement par des citoyens qui ne sont peut-être pas au courant des dommages et des répercussions de leurs gestes ou qui ne sont tout simplement pas informés des bonnes habitudes à adopter lorsqu'ils souhaitent s'en départir. Il se forme alors des **dépotoirs sauvages ou clandestins**, c'est-à-dire non autorisés.

Voici quelques exemples de produits qui sont susceptibles de se retrouver sur ces sites et de leurs effets sur l'environnement.

Les huiles usagées

Les huiles, contenants et filtres usagés sont des produits qui contiennent de nombreux contaminants. Ces polluants s'infiltrent rapidement dans la terre et sont susceptibles de contaminer des nappes d'eau souterraines. Un seul litre d'huile peut contaminer jusqu'à plusieurs milliers de litres d'eau.

Les rejets laissés ainsi dans la nature peuvent causer de graves dommages à une multitude d'espèces d'animaux et de plantes sur une très grande période de temps. Le meilleur moyen de se départir de ces déchets est de les emmener dans un des points de collecte de la région. Notez que la plupart des garages qui offrent le service de changement d'huile sont en mesure de s'en départir convenablement.

Les métaux

Les métaux ferreux qui sont laissés dans la nature, comme les carcasses d'automobiles, ont une forte tendance à s'oxyder avec le temps. Les oxydes de fer ainsi créés, lorsque présents en grande concentration, peuvent avoir un impact dommageable sur l'environnement. Laissés au cœur d'un milieu acide, les métaux se transformeront en sels nocifs pour la santé humaine et l'environnement. Le meilleur moyen de se départir de ces résidus en toute sécurité est de les acheminer à l'Écocentre de Matane ou encore chez un ferrailleur de votre région.



Voici un exemple de dépotoir sauvage.

Les résidus domestiques dangereux

Différents produits aux usages multiples peuvent entrer dans cette catégorie. Ces résidus domestiques sont dangereux lorsqu'ils présentent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Toxique
- Inflammable
- Explosif
- Corrosif



Ces produits contiennent généralement des métaux lourds qui peuvent se mêler aux eaux de ruissellement et éventuellement se retrouver dans les différents points d'eau de la région. Ces métaux sont susceptibles de causer de graves problèmes de santé aux animaux et végétaux, ainsi qu'aux humains habitant les régions avoisinantes.

Les restes de peintures, de vernis ou d'aérosols, les décapants, les piles et les détergents ne sont que quelques exemples des produits domestiques qui entrent dans cette catégorie. Tous ces produits peuvent et doivent être acheminés dans des sites de récupération, tel que l'Écocentre de Matane, qui se chargeront d'en disposer d'une manière sécuritaire et respectueuse pour l'environnement.

D'autres produits se retrouvent dans les dépotoirs clandestins, comme les vieux matelas, les pneus usés ou les vieux électroménagers. Les réfrigérateurs et les congélateurs contiennent du Fréon, un gaz très volatil qui peut être dommageable pour la santé s'il est respiré. Il s'agit également d'un gaz à effet de serre. Ces produits ne doivent pas se retrouver dans la nature. Ils doivent être traités et récupérés avec beaucoup plus de vigilance afin d'éviter que les produits dangereux qu'ils contiennent ne soient libérés dans l'environnement. Ces matériaux sont aussi acceptés à l'Écocentre de Matane.

Prenez le temps de vous départir convenablement de ces produits, chaque petit geste compte pour la protection de notre environnement !